

Pour la première fois, un général reconnaît la «faute» de la France au Rwanda

PAR DAVID SERVENAY
ARTICLE PUBLIÉ LE JEUDI 14 MARS 2019



Le général de division Jean Varret. © Benît Collombat, de la cellule investigation de Radio France

Jamais un officier de si haut rang de l'armée française n'avait dressé un bilan aussi sévère de l'action de la France avant et pendant le génocide de 1994 au Rwanda. Dans un entretien à Mediapart et à la cellule investigation de Radio France, le général de division Jean Varret dénonce les « fautes » de la France commises sous la pression d'un « lobby militaire ». Premier épisode d'une série d'enquêtes et de reportages que nous publions vingt-cinq ans après la tragédie rwandaise.

Il a longuement hésité avant de parler. Est-ce le temps qui passe ? Ces heures interminables à cogiter sur un lit d'hôpital, à la suite d'un accident de montagne ? Voir le souci de laisser à ses proches le souvenir d'un homme resté fidèle à ses convictions ? C'est en tout cas la première fois qu'un officier de si haut rang de l'armée, le général de division Jean Varret, dresse un bilan très sévère de l'action que la France a menée au Rwanda, à partir d'octobre 1990 et jusqu'au génocide de 1994.



Le général de division Jean Varret. © Benît Collombat, de la cellule investigation de Radio France

Pour Mediapart et la cellule investigation de Radio France, le militaire, aujourd'hui âgé de 84 ans, raconte les origines d'un fiasco politique et militaire qui, selon lui, aurait pu être évité.

Ce fiasco, c'est celui du dernier génocide du XX^e siècle, qui, en cent jours, a fait un million de morts au Rwanda, au printemps 1994. Soit un dixième de la population de ce pays grand comme la Bretagne, au milieu de la région des Grands Lacs. Depuis maintenant vingt-cinq ans, la France se débat dans des accusations de compromissions multiples avec le régime génocidaire, avant, pendant et après les massacres de masse dont la minorité tutsie a été la principale victime.

Pour le général Varret, cette tragédie était annoncée. Une partie de l'armée française et la présidence de François Mitterrand ont été, dit-il, « aveuglées » par l'aile extrémiste du régime rwandais. Un quart de siècle après les faits, le militaire parle d'une « faute » commise au sommet des institutions politiques et militaires françaises, qui a « débouché sur un génocide ».

Le premier avertissement a lieu dès novembre 1990, alors qu'il vient tout juste de prendre ses fonctions de chef de la Mission militaire de coopération (MMC). Le général Varret est à Kigali pour faire le point avec ses homologues rwandais qui présentent ce qu'ils nomment leur « liste de courses ». Face à la rébellion du Front patriotique rwandais (FPR), arrivé un mois plus tôt aux portes de la capitale pour prendre le pouvoir, le régime hutu est aux abois. Même s'ils se savent provisoirement protégés par deux compagnies de parachutistes envoyées sur ordre de l'Élysée, les haut gradés des Forces armées rwandaises (FAR), au pouvoir, ont conscience de leurs faiblesses.

Aussi le colonel Pierre-Célestin Rwagafilita, chef d'état-major de la gendarmerie, demande-t-il le maximum au général Varret : des mitrailleuses et des mortiers pour faire du maintien de l'ordre. Pas question, répond l'officier français : « *Devant mon refus catégorique*, se souvient-il, *le chef de la gendarmerie dit* : “Messieurs, vous pouvez partir, je reste avec le général.” *Et là il me dit* : “On est en tête à tête, entre militaires, on va parler clairement... Je vous demande ces armes, car je vais participer avec l'armée

à la liquidation du problème. Le problème, il est très simple : les Tutsis ne sont pas très nombreux, on va les liquider”. »

Quatre ans avant le génocide, un officier rwandais dévoile explicitement les intentions meurtrières du régime à son homologue français. Un message à prendre au sérieux, car Pierre-Célestin Rwagafilita est un homme du premier cercle du président rwandais en exercice Juvénal Habyarimana.

De retour à Paris, le général Varret rend compte, sans ambiguïté, du risque pour les civils qu'il y a à soutenir un pouvoir obsédé par la menace d'une « cinquième colonne » tutsie. Ses rapports sont lus au ministère de la coopération, mais aussi au ministère de la défense, dont il dépend organiquement. Il est lu, mais personne ne l'écoute, en particulier pas ceux qui « occupent des postes-clés ». Jean Varret connaît personnellement ces chefs militaires qui entourent François Mitterrand : le général Christian Quesnot, chef d'état-major particulier du président, et son adjoint, le colonel Jean-Pierre Huchon, ou encore l'amiral Jacques Lanxade, chef d'état-major des armées.

L'officier de cavalerie, passé par Saint-Cyr, sait qu'il se heurte à un courant très influent dans l'armée de terre : celui des troupes de marine, toujours très actives et présentes sur les théâtres d'opérations extérieurs, notamment en Afrique. Ses camarades de la « colo » n'ont jamais digéré sa nomination à la tête de la Mission militaire de coopération, dont ils estiment qu'elle est leur chasse gardée. Qui plus est, dans ce cénacle, personne n'est prêt à aller contre les avis du président de la République.

Les accusations de Jean Varret, très graves, sont totalement réfutées par l'amiral Jacques Lanxade, que Mediapart a aussi longuement interrogé pour cette enquête. Ce marin fut très proche de François Mitterrand, qu'il a côtoyé au sommet de l'État, d'abord comme chef d'état-major particulier (1989-1991), puis comme chef d'état-major des armées (1991-1995).

Son démenti s'appuie sur l'argument d'un choix politique fait par le président de la République dès le début de la crise, en octobre 1990 : « Notre rôle était de

faire en sorte que ceci [le génocide – ndlr] n'arrive pas. Nous ne voulions pas la déstabilisation du Rwanda. On a donc fait trois choses : une action politique sur Habyarimana pour qu'il accepte de démocratiser son pays, ce qu'il a commencé à faire. Puis, on négocie et on est très impliqués dans les accords de paix d'Arusha, et par ailleurs on soutient l'armée régulière de ce pays pour que le FPR n'entre pas et que la déstabilisation n'intervienne pas. »

« Quand des informations comme celles de Jean Varret arrivent, répond l'amiral Lanxade, eh bien, elles justifient notre présence. Varret a eu raison de dire ce qu'il a dit, mais on ne peut pas en tirer la conclusion que nous avons été imprudents. » Au contraire, pour l'ancien patron des armées françaises, ce message conforte le choix politique du chef de l'État : « Mais qu'est-ce qu'on aurait pu faire à ce moment-là ? ajoute l'amiral Lanxade. On n'allait pas se retirer. On était là justement pour empêcher ce que Varret pensait comme une éventualité possible, par une coopération technique avec la gendarmerie, avec les FAR. Notre intervention visait à éviter que le gouvernement s'effondre et ne tombe dans la guerre civile. Qu'aurions-nous dû faire ? Partir ? Mais alors c'était la guerre civile tout de suite. »

Petit à petit, à Paris, deux camps vont clairement se dessiner autour du dossier rwandais. D'un côté, les “colombes” essaient de tirer la sonnette d'alarme sur les excès de la politique africaine de l'Élysée. De l'autre, les “faucons” poussent, à chaque offensive du FPR, à un renforcement de l'aide à l'armée rwandaise. Ce qui a pour effet de durcir le clan des extrémistes au sein de la classe politique rwandaise. Pierre Joxe, ministre de la défense, est l'un des premiers responsables politiques français à alerter François Mitterrand sur les dangers encourus à soutenir trop fermement le régime du président Habyarimana.

Dans une note au président datée du 26 février 1993, il met en garde l'Élysée : « Le seul moyen de pression un peu fort qui nous reste – l'intervention directe étant exclue – me semble l'éventualité de notre désengagement. » Son directeur de cabinet adjoint, Louis Gauthier, était plus précis lorsque nous l'avions

interrogé en 2014 : « *Pierre Joxe avait une réserve assez marquée à l'égard de la cellule africaine de l'Élysée et du général Quesnot. Il y avait une cellule parallèle avec laquelle Joxe entendait rompre.* » Il ne sera pas suivi.

De fortes dissensions au sein des services secrets

Lorsque la France bascule dans la cohabitation entre un président socialiste et un gouvernement RPR de droite, après les législatives de mars 1993, Matignon devient la place forte des “colombes”. Édouard Balladur, premier ministre, essaie de limiter l'intervention française, sans toujours pouvoir l'emporter sur l'Élysée. Le chef des armées reste bien le président de la République, jusque dans les conseils de défense restreints où se tranchent les oppositions les plus vives.

Même clivage dans les services de renseignement, où l'une des principales réformes voulue par Pierre Joxe est, paradoxalement, à l'origine du renforcement du clan des “faucons”. Tirant les enseignements des ratés de la guerre du Golfe en matière de renseignement, le ministre de la défense a créé, en juin 1992, deux nouvelles structures. Le Commandement des opérations spéciales (COS) vise à regrouper sous une même entité les forces spéciales de toutes les armes, tandis que la Direction du renseignement militaire (DRM) doit être l'œil et les oreilles de l'état-major, là aussi dans une approche inter-armées.



L'ancien président rwandais Juvénal Habyarimana, assassiné en 1994, ici en 1980.

Or la DRM nourrit ses analyses du réseau des troupes déployées au Rwanda, dans le cadre de la coopération militaire. Elle va donc avoir une vision très proche de celle des officiers de la coopération militaire, qui adhèrent aux thèses extrémistes du

régime Habyarimana. Là où la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) tente, dans ses notes, d'avertir des dangers de la radicalisation du conflit.

Le deuxième avertissement au général Varret a lieu début 1993. Cette période est un tournant dans la politique française, qui va s'enfoncer de manière irrémédiable dans une position jusqu'au-boutiste. Encore une fois, la mécanique du génocide monte d'un cran. Début janvier, une commission d'enquête emmenée par la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) recueille de nombreuses preuves des massacres ethniques commis les mois précédents.

Une fois la commission partie, de nouveaux massacres sont perpétrés par des extrémistes du « Hutu Power » liés au parti du président Habyarimana, le MRND. Ils font 300 morts dans le nord du pays. En réaction, le 8 février, le FPR lance une offensive vers Ruhengeri et Byumba, deux fiefs du président. Les rebelles enfoncent les lignes adverses et avancent jusqu'à 30 kilomètres de la capitale. Un million de réfugiés se massent autour de Kigali, coincés entre les deux armées. Les Français renforcent leur dispositif, puis envoient un nouveau détachement du 1^{er} RPIMa, commandé par le lieutenant-colonel Didier Tauzin, pour épauler l'armée rwandaise. Avec succès : en quinze jours, les “marsouins” stoppent l'avancée des rebelles.

C'est dans cette période que le général Varret va être à nouveau désavoué. « *Un jour, dans le parc de l'Akagera. j'inspecte le Détachement d'assistance militaire et d'instruction (DAMI) du 1^{er} RPIMa, qui était donc sous mes ordres. Et là, j'apprends qu'ils font des interventions que je n'admettais pas – à savoir qu'ils avaient été en Ouganda, derrière les lignes ennemies, pour essayer d'avoir du renseignement sur le FPR.* » L'acte est grave, car les troupes françaises ont l'interdiction absolue de s'engager directement dans le conflit. Une ligne rouge à ne pas franchir. « *Donc, j'apprends cela, poursuit Varret, renseignement sûr, je les engueule. Je rentre à Paris et trois jours après, je trouve un message disant : “Les unités DAMI ne sont plus sous vos ordres.”* » Jean Varret ne saura jamais d'où est venu ce camouflet.

« J'ai pris cela comme un désaveu, analyse-t-il aujourd'hui. Et je m'en suis expliqué récemment par téléphone avec l'amiral Lanxade en lui demandant : "Pourquoi m'avoir retiré le commandement du DAMI ?" Sa réponse a été : "On venait de créer le COS et le 1^{er} RPIMa passait sous ses ordres." Donc, il se peut fort bien que ce manque de confiance tenait au fait que le COS avait pris le commandement des unités, y compris de celles présentes au Rwanda. » Dans le doute, Jean Varret préfère s'en tenir à cette version. Il sait pourtant que ses jours sont comptés.

C'est Michel Roussin, le tout nouveau ministre de la coopération, chiraquien, gendarme et ancien de la DGSE, qui va lui communiquer la mauvaise nouvelle, quelques semaines plus tard, en avril 1993 : Jean Varret ne sera pas reconduit pour un an comme chef de la MMC, comme il le souhaitait. Le « lobby militaire » est parvenu à ses fins. « Le lobby militaire, explique-t-il, c'est une connivence entre certains militaires, qui n'étaient pas majoritaires, mais à des postes-clés : l'état-major particulier, la DRM, l'état-major des armées... Ce groupe, dont je connaissais certains éléments, faisait pression, y compris pour m'évincer de mes responsabilités. »

Ces militaires ont-ils trop poussé l'engagement de la France au Rwanda ? « Je le pense. Pas l'institution, mais certains militaires à des postes-clés ont été trop loin, parce qu'ils n'ont pas voulu prendre en compte les risques de cette politique de soutien à Habyarimana. De soutien effectif, c'est-à-dire qu'il y a eu forcément des manquements. La coopération avait pour mission d'aider à former, d'équiper, mais certainement pas à combattre. Et je pense que ce lobby militaire a été plus enclin à aider au combat. »

Jean Varret sait de quoi il parle lorsqu'il évoque cette tension au sommet de l'État. Sorti de Saint-Cyr en 1959, il a commencé sa carrière d'officier en Algérie, sous le béret rouge des parachutistes. Deux ans dans les montagnes à batailler contre les rebelles du FLN. S'il refuse l'usage de la torture, en revanche, il n'hésite pas longtemps, en avril 1961, à basculer dans le camp des officiers putschistes contre le général de Gaulle. « Le putsch était stupide, dit-il aujourd'hui. De cette

expérience malheureuse, je suis revenu convaincu que, dès qu'un militaire touchait au politique, il avait tort. Nous sommes des techniciens et nous ne devons pas utiliser notre technique, qui est très particulière – c'est le droit de la guerre –, au profit des politiques. Des putschs ? Plus jamais. »

Or son récit de la politique menée par la France au Rwanda a tout d'un putsch interne à l'État, où les militaires prennent le pas sur les politiques.



Hubert Védrine, ancien secrétaire général de l'Élysée sous François Mitterrand. © Reuters. Pourquoi ? La question revient sans cesse. Pourquoi donc le Rwanda a-t-il fait l'objet d'un tel acharnement politique à l'Élysée ? À cette question, Jean Varret répond par l'esquive : « Il faudrait être dans la tête du président et des responsables de l'époque... »

Au premier rang de ces « responsables » figure le secrétaire général de l'Élysée. Hubert Védrine était alors la tour de contrôle de l'Élysée, celui qui filtrait les notes présentées au président. Pour le général Varret, l'ancien haut fonctionnaire devrait s'expliquer sur les « erreurs politiques et les erreurs militaires » commises. Hubert Védrine n'a pas répondu à la sollicitation de Mediapart.

Jean Varret ne verra pas la fin de l'histoire. Débarqué de son poste au printemps 1993, il refuse le placard doré que lui propose l'Élysée et quitte l'armée. Avec le recul, ce fut une chance, car jamais il n'aurait assumé l'obligation d'être solidaire du « lobby militaire » dans

la crise qui se déclenche le 6 avril 1994, après l'attentat contre le Falcon du président Habyarimana, abattu par deux missiles sol-air à son arrivée à Kigali.

À la question de savoir comment qualifier ce fiasco politique, le général quatre étoiles n'hésite pas : « *Malheureusement, dit-il, l'histoire a prouvé que c'était une faute, plus qu'une erreur, puisque cela a débouché sur un génocide.* » En toute logique, il estime donc que « *certains* » ont bien « *une responsabilité* » liée à cette « *faute* » : « *Il y a eu quand même un aveuglement. C'est-à-dire qu'aucun civil ou militaire n'aurait souhaité le génocide. Aucun. Par contre, certains n'ont pas pris le risque au sérieux.* »

Lors du déclenchement du génocide, ce « *risque* » est tellement minoré que le premier geste de l'armée tricolore, le 9 avril 1994, consiste à poser en pleine nuit un avion Transal bourré d'armes destinées aux

FAR, alors qu'il s'agit – officiellement et uniquement – d'évacuer les ressortissants européens du borbier rwandais.

Le double jeu continue, comme si le génocide n'avait pas commencé.

Boite noire

David Servenay, qui signe ici son premier article pour Mediapart, est journaliste indépendant. Il a travaillé pendant plusieurs années pour Radio France internationale (RFI), Rue89 et *La Revue dessinée*. Il collabore également avec le quotidien *Le Monde*. David est l'un des meilleurs spécialistes français du génocide au Rwanda, auquel il a consacré deux ouvrages aux éditions de La Découverte : « *Au nom de la France* », *guerres secrètes au Rwanda* (avec Benoît Collombat) et *Une guerre noire, enquête sur les origines du génocide rwandais 1959-1994* (avec Gabriel Périès).

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Directeur éditorial : François Bonnet

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.